

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURACOMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 24 septembre 2026

Conseillers communautaires en exercice : 49

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Président, Gérome FASSET.

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :**17 septembre 2026**

et qu'elle a été faite le

17 septembre 2026Que le nombre des membres en
exercice est de : 49**Présents : 40****Absents suppléés : 3****Absents excusés : 6**Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales**Délibération n°****DCC2026_09_171****Objet :**Modification de la délibération n°
DCC2026_06_113 – Désignation
du représentant suppléant de la
commune de Louvatange au sein
de la CLECT

Présents : Brans : M. Michael PERES Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony FALCONNET, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie LARTOT, Mme Nathalie HONORIO Evans : M. Emmanuel BARBERET, M. Serge CORNOUEIL, Mme Aurore ROUX Fraisans : M. Sébastien HENGY, M. Laurent ROUILLER, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Yves MATHIEU La Barre : M. Frédéric PAILLARD La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérome FASSET Montepain : M. Maxime CHAUVIN Montmirey-le-Château : M. Gabriel DECHARRIERE Mutigney : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Michel GRAS Orchamps : M. Régis CHOPIN, Mme Barbara PANOUILLOT Ougney : M. Cédric IVANES Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange : Mme Marie-Hélène VACHET Salans : M. Alexandre BOLE, M. Yves COINCENOT Saligney : Mme Josette LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : M. Stéphane ECARNOT

Suppléés : Courtefontaine : Mme Laetitia PANIZ Etrepigny : M. Frédéric BREGAND Our : M. Jean-Pierre BURGSTALLER

Absents excusés : Dampierre : M. Aurélien PHILIPPE Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Orchamps : M. Olivier DEMANDRE, Mme Séverine POIDEVIN Serre les Moulières : M. Claude TERON Vitreux : M. Hervé LEVY

Secrétaire de séance : Mme Aurore ROUX**Procurations de vote :**

Mandants : M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS) Mme Séverine POIDEVIN (ORCHAMPS)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) Mme Barbara PANOUILLOT (ORCHAMPS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° DCC2026_06_113 DESIGNATION DU
REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA COMMUNE DE LOUVATANGE AU SEIN DE LA
CLECT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération n° DCC2020_07_084 du Conseil Communautaire portant création de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Jura Nord ;

Vu la délibération n° DCC2026_06_113 du Conseil Communautaire en date du 11 juin 2026 portant désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Considérant que, par la délibération n° DCC2026_06_113 précitée, Monsieur Martial MATZ a été désigné membre titulaire et Monsieur Nicolas VUILLEMENOT membre suppléant pour représenter la commune de Louvatange au sein de la CLECT ;

Considérant que la commune de Louvatange a fait connaître à la Communauté de Communes Jura Nord sa volonté de modifier son représentant suppléant au sein de la CLECT ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, de procéder au remplacement de Monsieur Nicolas VUILLEMENOT par Madame Elodie VUILLEMENOT en qualité de membre suppléant représentant la commune de Louvatange ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- De modifier la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) fixée par la délibération n° DCC2026_06_113 du 11 juin 2026, en ce qui concerne la représentation de la commune de Louvatange ;
- De désigner en qualité de membre suppléant de la CLECT pour représenter la commune de Louvatange, Madame Elodie VUILLEMENOT en remplacement de Monsieur Nicolas VUILLEMENOT. Le membre titulaire de la commune de Louvatange, Monsieur Martial MATZ, demeure inchangé ;
- De prendre acte que les autres dispositions de la délibération n° DCC2026_06_113 du 11 juin 2026 demeurent inchangées ;
- De prendre acte que la présente désignation prend effet à compter de son adoption par le Conseil Communautaire ;
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0